

LES «ARCHITECTES» DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CHEFS DE PROJET POUR LES PETITES VILLES DE DEMAIN

LE CNAM ET L'ANCT POUR UNE FORMATION **DANS** LES TERRITOIRES :

- le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
- l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Le cursus certifiant se fait en alternance pour viser à mobiliser l'ingénierie de territoire autour des enjeux de redynamisation des villes moyennes et petites.

Les deux organismes publics forment un partenariat pour offrir l'ingénierie nécessaire aux collectivités territoriales, notamment pour rendre performants les chefs de projet qui répondront aux programmes *Action Cœur de Ville* et *Petites Villes de Demain* porté par l'Agence National de la Cohésion des Territoires.

ENJEUX :

- Former les personnes capables d'agir dans les territoires, sur les villes et avec les acteurs locaux (collectivités, partenaires publics et privés).
- Rassembler divers compétences du côté de l'ingénierie (architectes, urbanistes, paysagistes, géomètres, géographes, ingénieurs, économistes, etc.) comme du côté des collectivités locales (élus, employés des collectivités ou des organismes publics) pour développer un travail en commun.
- Faire émerger des chefs de projets capables de répondre à l'appel à candidature du programme *Petites Villes de Demain* en particulier (entre 600 et 1000 chefs de projets attendus en France).

OBJECTIFS :

Les «Architectes» du Développement des Territoires seront formés par la connaissance des contextes territoriaux et l'expérience pour mener à bien les revitalisations urbaines des petits territoires. Les auditeurs ont la compétence d'orchestrer un ensemble d'actions, d'observer l'environnement pour en comprendre les enjeux, et de construire des solutions imaginatives à des territoires exprimant des problématiques.

Les enseignements sont fournis pour tenir 3 objectifs :

- ▶ **Concevoir.** Savoir imaginer des solutions à un problème par l'analyse et la capacité à développer un projet.
Savoir mettre en place et programmer des actions qui portent un développement économique.
- ▶ **Conseiller.** Être à l'écoute des élus, organismes publics, associations et acteurs privés qui participent de l'aménagement.
- ▶ **Concier.** Faire partie d'un réseau pluridisciplinaire qui confronte les expériences.

ORGANISATION :

Sous l'autorité du CNAM national, préfiguration au CNAM régional Nouvelle-Aquitaine :

- Accueille les enseignements à Bordeaux,
- Offre les enseignements thématiques et spécialisés en rapport avec les modules de l'équipe pédagogique « Territoires »,
- Assure le suivi administratif des enseignements (financement, validation),
- Délivre le certificat de compétence.

MOYENS :

- Seize sessions sont consacrées à la formation en alternance.
- Cinq modules sont engagés au CNAM pour répondre à un ensemble de thématiques propres aux villes.
- Les rencontres hebdomadaires se déroulent les vendredi et les samedi.
- Les dix heures hebdomadaires se décomposent en trois formes d'enseignement :
 - ▶ l'atelier de projet, le vendredi matin,
 - ▶ les cours spécialisés, le vendredi après-midi,
 - ▶ l'implication territoriale et les échanges avec les acteurs locaux, le samedi.

SUJETS :

- Concevoir et mettre en œuvre les DOCUMENTS de référence.
- La rénovation et la construction de LOGEMENTS.
- Le redéploiement des COMMERCEs, des SERVICEs et des ACTIVITÉs.
- Identifier les évolutions qui concerne la MOBILITÉ.
- Participer à l'aménagement de L'ESPACE PUBLIC,
- Veiller au respect et à l'évolution du PATRIMOINE,
- Accueillir et diffuser la CULTURE et le TOURISME.
- Intégrer l'ENVIRONNEMENT et la TRANSITION ÉCOLOGIQUE.
- Organiser le PILOTAGE opérationnel, impulser les opérations et assurer le suivi et l'évaluation des projets.

DÉBOUCHÉS :

- Chefs de projets *Petites Villes de Demain*,
- Répondre aux appels d'offre, appels à projet ou appels à manifestations d'intérêt relatifs à la revitalisation des territoires,
- Susciter la commande en sachant identifier les enjeux et solliciter les acteurs,
- Accès à un réseau de compétences côté maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage.

REQUIS :

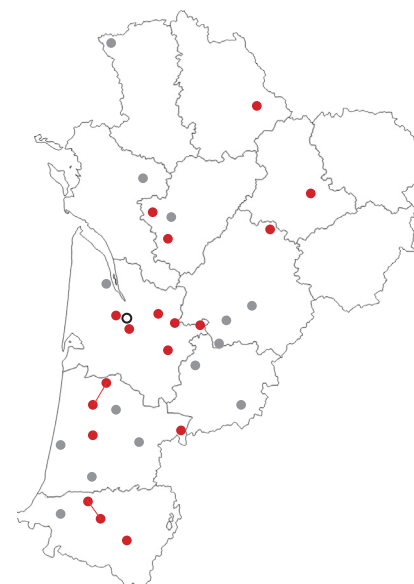
Niveau Bac+5

DÉMARRAGE 2021 : **LA NOUVELLE-AQUITAINE**

PARTENARIAT DE VILLES :

- ▶ 25 villes invitées pour le programme dont 5 villes participant à *Action Coeur de Ville (ACV)* et une 10^{aine} de villes sélectionnées *Petites Villes de Demain (PVD)*.
- ▶ 16 villes pour démarrer la formation en région :

- | | | |
|------------------------|---|---|
| 1. Charente | → | Barbezieux (PVD)
Cognac |
| 2. Dordogne | → | Saint-Pierre-de-Frugis |
| 3. Gironde | → | Bègles
Libourne (ACV)
Saint-Médard-en-Jalles
Castillon la Bataille (PVD)
La Réole (PVD)
Sainte-Foy-la-Grande (PVD) |
| 4. Haute-Vienne | → | Saint-Léonard-de-Noblat (PVD) |
| 5. Landes | → | Gabarret (PVD)
[Communauté de commune
Coeur de Hautes Landes
Rion-des-Landes |
| 6. Pyrénées-Atlantique | → | [Labastide-Villefranche +
Sauveterre de Béarn (PVD)
Oloron-Sainte-Marie (PVD) |
| 7. Vienne | → | Montmorillon (PVD) |



- Bordeaux
- Ville d'étude
- Ville invitée

CANDIDATURE :

- Lettre de motivation, une page maximum.
- Proposition d'un exemple de site et d'idées de développement, une page maximum.
- CV.
- Indiquez si vous possédez un véhicule et si vous acceptez le covoiturage pour se rendre sur les divers sites.

Candidature à adresser à : Animateur de la formation : Michel CANTAL-DUPART, cantal@orange.fr
Animatrice de la formation : Astrid de LARGENTAYE, 06 70 83 75 77